Le DMP au CHP !

Publié le vendredi 21 décembre 2018

Le Dossier Médical Partagé (**DMP**) est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé : traitements, résultats d'examens, allergies... Il vous permet de les partager avec les professionnels de santé de votre choix, qui en ont besoin pour vous soigner. Chaque personne bénéficiant d'un régime de sécurité sociale peut disposer d'un Dossier Médical Partagé. Seuls les professionnels de santé autorisés et vous-même pouvez le consulter

Les 18 et 20 décembre, deux ambassadeurs de la **CPAM** sont venus à la rencontre des usagers du centre hospitalier pour les accompagner dans la création de leur carnet de santé numérique. Ils sont intervenus dans le secteur des Consultations Externes, le Centre Henri Pujol et salles d'attentes de l'Hôpital. La campagne d'information se poursuivra en janvier 2019.

Pour le mois de février 2019, deux ambassadrices DMP seront au Centre Hospitalier de Perpignan les :

- mardi 05 février
- jeudi 07 février
- mardi 12 février
- jeudi 14 février
- mardi 19 février
- jeudi 21 février

+ d'infos